



Grenoble, le dimanche 8 mai 2016

Yves ARRIEUMERLOU  
IA-IPR d'Économie gestion

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les professeurs d'économie  
et gestion  
s/c Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

**Collège  
des Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques  
Régionaux  
(CIPR)**

Réf N°0001  
Affaire suivie par  
Yves ARRIEUMERLOU  
IA-IPR

Téléphone  
04 76 74 70 62  
Télécopie  
04 76 74 70 55

Mél :  
Cipr@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

**Objet :** Pilotage pédagogique du contrôle en cours de formation en STS Tourisme.

Madame, Monsieur,

Le contrôle en cours de formation en STS tertiaire spécialité Tourisme est organisé pour la session 2016, comme les années précédentes, de la façon suivante :

**1. Documents ressources pour le CCF**

Un ensemble de ressources est mis à disposition sur le site académique à la rubrique « BTS – Tourisme ». Les fichiers électroniques « compte rendu d'une situation d'évaluation » et « grille de saisie des notes » sont à utiliser impérativement et à envoyer complétés à l'adresse [ccf.tourisme@ac-grenoble.fr](mailto:ccf.tourisme@ac-grenoble.fr)

**2. Suivi des situations d'évaluation**

Chaque situation d'évaluation fera ainsi l'objet, d'une part, d'un compte rendu global et d'autre part, d'une remontée anonymée des propositions de notes à l'adresse précisée ci-dessus dès la fin des interrogations. Le dispositif de suivi sera complété par une réunion d'harmonisation.

<b>Spécialité de BTS</b>	<b>Adresse électronique</b>
BTS Tourisme	ccf.tourisme@ac-grenoble.fr

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

Très cordialement  
Yves ARRIEUMERLOU  
Inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique